

Nombre de membres en exercice : 11  
Présents : 8  
Absents et excusés : 3  
Procurations : 2  
Votants : 10

**N° 2024 – CA – 08 :**

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Onet-le-Château se sont réunis le vendredi cinq avril deux mille vingt-quatre à 09h00, dans les locaux du CCAS d'Onet-le-Château, sur convocation qui leur a été adressée le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présidence : Christine LATAPIE,

Présents : Dominique BEC, Marie-Thérèse BOULOC, Sylvain TRIADOU, Jeanine MONTEILLET, Christine LATAPIE, Françoise VITIELLO, Isabelle COURTIAL,

Absent ayant donné pouvoir : Jean-Pierre FLAK (pouvoir à Sylvain TRIADOU), Marie-Claude BOIDIN (pouvoir à Françoise VITIELLO),

Absents excusés : Jean-Luc PAULAT,

Secrétaire de séance : Françoise VITIELLO.

Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN quitte la salle après présentation du compte administratif conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et ne participe pas au vote.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

*VU le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31,*

*VU la délibération n° 2024-CA-06 désignant Mme Christine LATAPIE, Présidente de séance,*

CONSIDERANT que l'ordonnateur établit à la fin de l'exercice budgétaire, le compte administratif du budget principal, présenté à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice,

ENTENDU que le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses et en recettes,

CONSIDERANT que le compte administratif 2023 présente les résultats comptables de l'exercice et peut se résumer de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	325 722,82 €	322 585,24 €	-3 137,58 €
INVESTISSEMENT	1 000,00 €	6 393,02 €	5 393,02 €
<b>TOTAL</b>	<b>326 722,82 €</b>	<b>328 978,26 €</b>	<b>2 255,44 €</b>

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €

La section de fonctionnement fait apparaître un déficit de 3 137,58 € et la section d'investissement un solde d'exécution de 5 393,02 €.

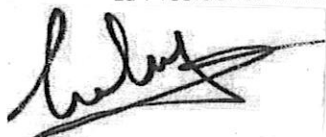
Suite à l'approbation du compte de gestion pour l'exercice 2023, les membres du Conseil d'Administration du CCAS à l'unanimité des voix :

- Approuvent le compte administratif du Budget du CCAS 2023 tel que présenté dans la note de synthèse annexée,
- Arrêtent les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et ans susdits

Pour extrait conforme,

La Présidente de séance,



Christine LATAPIE



La Secrétaire de séance,



Françoise VITIELLO

Certifiée exécutoire par M. le Président

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Et de la publication le : 12 AVR 2024